



Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie

COMMUNIQUE

Par une Ordonnance Ministérielle datée du 04 avril 2017 et parue ce 12 avril 2017, le Ministre de l'Intérieur a ordonné la « suspension des activités et fermeture des locaux du Parti MSD ».

Le Parti MSD n'est nullement surpris par cette mesure car depuis plusieurs mois, bien longtemps avant les propos incriminés de son Président, le Parti était informé des démanagements de Pierre Nkurunziza de le frapper d'interdiction, mais que cette décision ne recueillait pas le soutien de certains au sein du Parti CNDD-FDD. Ceci pourrait ainsi expliquer pourquoi l'Ordonnance Ministérielle étant datée du 04 avril 2017, il soit paru plus d'une semaine après sa signature.

D'ailleurs si le Ministre et le système qu'il sert étaient logiques par rapport aux dispositions légales invoquées, le Parti à interdire c'est le CNDD-FDD qui enseigne la haine ethnique et prône au vu et au su de tout le monde le viol collectif des femmes et des filles de l'opposition.

Pierre Nkurunziza éprouve un profond malaise parce qu'il sait très bien que la ligne du Parti MSD s'inscrit fermement dans la résolution politique de la crise actuelle, au point que les Partis politiques de l'opposition réunis au sein du CNARED lui ont confié les responsabilités de la Commission Chargée des Négociations et du Processus de Paix. Il va de soi que cette Coalition qui regroupe diverses tendances n'aurait pas confié de telles responsabilités à des va-t-en guerre.

Mais par ailleurs, le Parti MSD qui ne s'est jamais accommodé de la langue de bois et des discours hypocrites, a toujours déclaré publiquement et devant des interlocuteurs de la diplomatie internationale, sa crainte que les tergiversations de Pierre Nkurunziza à s'engager dans un véritable dialogue inclusif et les incessantes violations des droits de l'Homme, finiraient par engager même les plus pacifistes des burundais sur la voie de la résistance armée. C'est ce que croit toujours le Parti MSD, à cet instant même, et ce genre de mesures qui frappent les Partis politiques de l'opposition ne sont pas de nature à nous démentir.

Cette Ordonnance Ministérielle est plus un pied de nez à la Médiation-Facilitation et à la Communauté Internationale dans leurs efforts de trouver une issue politique et pacifique à la crise burundaise, qu'une provocation du Parti MSD immunisé depuis belle lurette contre cette pratique Ministérielle.

Le 12 avril 2017

Le Secrétaire Général

François NYAMOYA

Téléphone : 22273805

E-mail: msdburundi@gmail.com

Kinanira III, Avenue GASIBE, No 8